



Bien immobilier et séparation

Par **Nicole59**, le **10/02/2010** à **07:31**

Bonjour,

Il y a bientôt 2 ans, j'ai quitté mon concubin et le domicile que je possédais avec celui-ci. Aucun contrat ne nous liait. La maison est actuellement vendue et ce dernier s'est engagé auprès de l'acheteur à effectuer des petits travaux. Il entend me faire partager le prix des travaux effectués.

Comment être sûr que les factures présentées ne seront pas disproportionnées par rapport aux travaux effectués ?

Merci

Cordialement,